



Bulletin de Santé du Végétal

09 avril 2009

N° 00



Légumes



LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL COMME BASE DU CONSEIL PHYTOSANITAIRE EN CULTURES LEGUMIERES. LA FILIERE S'IMPLIQUE.

SOMMAIRE

- △ **Présentation du dispositif**
- △ **Chou : début du vol de la mouche du chou**

Des Avertissements Agricoles® au Bulletin de Santé du Végétal

Un des axes du Grenelle de l'environnement est la création d'un réseau d'épidémiosurveillance des bioagresseurs des cultures, permettant une analyse de risque régionale accessible à tous les agriculteurs. En effet, la surveillance biologique du territoire apparaît indispensable à une « agriculture écologique et productive » et sa place a été reconnue au cœur du dispositif du plan Ecophyto 2018. Un schéma national, basé sur une déclinaison régionale, est proposé par le Ministère de l'Agriculture. Dans ce cadre, un rôle central de fédération des partenaires, de structuration des réseaux d'observation et de publication régulière d'un Bulletin de Santé du Végétal a été confié aux Chambres Régionales d'Agriculture.

La Chambre Régionale d'Agriculture d'Alsace a décidé de mettre en œuvre, dès 2009, ce nouveau dispositif sur les 5 filières couvertes par les Avertissements Agricoles® de la DRAF/SRPV en 2008.

Pour chaque filière, un groupe, composé de 2 animateurs, reconnu pour ses compétences techniques, élabore des protocoles d'observation et les propose aux partenaires qui collaborent au travail de terrain. Les observations sont centralisées dans une base de données et permettent aux référents culture de réaliser l'analyse de risque, qui débouche sur la rédaction du Bulletin de Santé du Végétal. Après validation, ce message est transmis aux partenaires du réseau d'observation et mis à la disposition des agriculteurs.

Le premier Comité Régional de Pilotage de ce réseau d'épidémiosurveillance, présidé par Jean-Paul BASTIAN, a validé ce dispositif le 31 mars 2009.

Du Bulletin de Santé du Végétal® au Flash PLANETE Légumes

La mise en place de cette mutualisation de la surveillance ne remet pas en cause la préconisation via les Flash PLANETE Légumes. Bien au contraire, le renforcement des réseaux d'observation ne pourra qu'améliorer la pertinence des préconisations.

Les cultures suivies

En 2009, le suivi en légumes concerne :

- les allium (poireaux, échalote, oignon, ail) pour les suivis de *Thrips tabaci*, de la teigne du poireau et de la mouche mineuse du poireau,
- les ombellifères (carotte, céleri, panais) pour les suivis de la mouche de la carotte,
- les asperges pour le suivi de la mouche de l'asperge,

- les pommes de terre de consommation, de type primeur ou de conservation pour les suivis des différents ravageurs (pucerons et doryphores) et maladies (mildiou).

Le réseau

Pour 2009, le réseau de suivi des légumes est le suivant :

	Carotte	Asperge	Choux	Allium
CAC	-	Gundolsheim	-	-
CAH	-	Pfettisheim	Blaesheim	-
SRAL	Friedolsheim	Hoerd	-	Wiwersheim
SRAL	Otterswiller	Griesheim/Souffel	-	Otterswiller
PLANETE	Sélestat	Dahlunden	Niedernai	Niedernai
PLANETE	-	-	Vendenheim	-
G. Muller	-	Waltenheim	Nordhouse	-
Agrichem	Village Neuf	Woellenheim	-	-

En pomme de terre, le réseau comprend plus de 20 parcelles, réparties autour des stations météorologiques de la carte ci-jointe. Le modèle Mileos® sera utilisé pour calculer le risque mildiou en temps réel et obtenir des prévisions de risques à 3 jours. Compte tenu de l'évolution rapide et locale du mildiou en pomme de terre, il est conseillé, comme pour les autres cultures d'ailleurs, de s'abonner aux flashs émis par PLANETE Légumes. Pour l'instant, le seuil de déclenchement du premier traitement n'est pas atteint.

Chou : début du vol de la mouche du chou

Le modèle SWAT indique un début de vol sur les 3 stations de mesure (Entzheim, Meyenheim et Bâle-Mulhouse). La sortie des adultes est dépendante de la situation de la parcelle.

Couverture géographique des stations météorologiques

